

ENG222 - Information et communication pour ingénieur - Oral probatoire BTP

Présentation

Prérequis

Prérequis obligatoire : Etre admis à l'EI Cnam

L'obtention du probatoire est un préalable à la préparation du mémoire d'ingénieur.

Elle est obligatoire et ne peut être obtenue par VES ou VAE sauf dans le cas d'une validation totale du diplôme d'ingénieur de la spécialité concernée.

Le mémoire de probatoire doit être **strictement conforme** au modèle de rapport : <http://btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-htt/>

Objectifs pédagogiques

Cette Unité d'Enseignement (UE) a pour but de faire acquérir à l'auditeur les capacités de synthèse, d'expression orale et de rédaction ainsi que la faculté de mobiliser ses connaissances et ses méthodes de travail pour étudier, dans un temps restreint, un problème nouveau et en faire une synthèse. Pour chaque spécialité, dans l'exercice de son métier, la communication scientifique et technique se fait à l'aide d'un langage commun qui lui est propre et dont l'objectif premier est souvent de permettre la transmission de l'information entre spécialistes de façon concise et précise.

Programme

Contenu

PRINCIPE DE L'EXAMEN Le principe de cet examen est le suivant : après entretien avec le **responsable de parcours ou l'enseignant référent BTP en CCR** et présentation du projet de mémoire d'ingénieur, le candidat se voit remettre un sujet, en rapport avec le projet de mémoire, pour le soutenir après deux mois de préparation. Pendant ce temps il doit successivement : • prendre connaissance du sujet par la lecture des principaux écrits scientifiques qui s'y rapportent ; • rédiger une synthèse succincte (environ 20 pages) sur le thème proposé sous deux mois ; • s'exercer à la présentation orale ; • effectuer une soutenance devant un jury d'examen composé de deux enseignants BTP. **SOUTENANCE ORALE** Le candidat dispose de 20 minutes pour présenter l'essentiel de son travail, à la suite desquelles le jury interroge le candidat. La présentation orale devra refléter la synthèse faite lors de la préparation. Le jury est présidé par le responsable national du parcours d'ingénieur ou son représentant. **DELIBERATION** Le jury juge sur la capacité du candidat à transmettre l'essentiel de ses connaissances sur le sujet. Cette maîtrise doit transparaître : • dans le travail écrit, où la clarté, la concision, la rigueur et l'esprit de synthèse sont les critères les plus appréciés ; • au cours de l'exposé qui doit être bien structuré, intéressant, convaincant ; • dans la précision et la pertinence des réponses aux questions. La note attribuée par le jury de la soutenance doit être au moins égale à 10/20 pour être reçu à l'UE. La réussite à cette UE ouvre la voie vers la préparation du mémoire d'ingénieur. **AJOURNEMENT** On peut, au maximum, se présenter trois fois à cet examen. On considère qu'un candidat s'est présenté à l'examen à partir du moment où le sujet à traiter lui a été remis. Il sera à l'appréciation du jury de suggérer au candidat de suivre une formation supplémentaire.

Description des modalités de validation

Rendu de mémoire et soutenance orale.

🌟 Valide le 16-02-2019

Code : ENG222

6 crédits

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie /
Jean-sébastien VILLEFORT

Contact national :

EPN01 - BTP

292 rue St Martin

16-1-24,

75003 Paris

01 40 27 21 10

Marie-josé Cabana

marie-

jose.cabana@lecnam.net